



État des lieux à la fin d'un bail locataire

Par **fiona turrall**, le **07/02/2011** à **17:33**

Bonjour,

nous allons quitter fin février notre appartement après 4 ans et huit mois. L'agence immobilière nous demande de faire 'un coup de blanc' dans tout l'appart or j'ai lu que le propriétaire doit refaire la peinture tous les 5 ans.

Vu qu'on y est presque en terme d'années passées dans l'appartement, est-ce qu'on doit réellement peindre l'appartement avant de le quitter?

Merci beaucoup pour toute réponse éventuelle,

Fiona Turrall